

Communiqué de presse

A la suite de l'abattage des 14 tilleuls de l'allée Vitalis Royer, nous, riverains, habitants de Monistrol et pétitionnaires, tenons à exprimer notre dépit face à l'irrespect de la mairie qui a abattu ces arbres. Nous tenons à redire que cette décision est irresponsable et nous sommes consternés : les dispositions légales « Eviter, Réduire, Compenser (ERC) » n'ont pas été respectées.

Nous restons convaincus que d'autres solutions étaient envisageables avant de prendre cette décision irréversible et écocidaire. Nous sommes convaincus aussi qu'une allée doit rester une allée ce qui est prévu dans le PLU 5plan Local d'Urbanisme.

Par conséquent, il faut des aménagements permettant de replanter des alignements d'arbres à hautes tiges. Pour cela, il faut que les travaux prévoient une seule tranchée, ce qui est parfaitement possible. Et donc, nul besoin d'en ouvrir deux.

Soucieux de l'aménagement futur, les citoyens et l'association Cachalot espèrent toujours et sont disposés à rencontrer la Mairie et la Communauté de Communes pour discuter des aménagements de surface. En effet, nul besoin de trottoirs dans une allée, c'est la convivialité qui doit régner comme dans la rue du Monteil.

Pour la partie compensation, nous demandons que la mairie nous informe de ce qu'elle envisage de faire.

Des riverains, des habitants et l'Association Cachalot
Monistrol, le 15 octobre 2026